



CCAS DE DAX

EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil d'administration

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le jeudi 1^{er} avril à 18h00, le CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de DAX, convoqué le jeudi 25 mars 2021, s'est réuni dans la salle René Dassé en mairie, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Président du CCAS.

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	17	Date de la convocation : 25/03/2021
Nombre de présents	14	
Nombre de pouvoirs	1	Date de l'affichage :
Suffrages exprimés	14	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Julien DUBOIS, Mme Sarah PÉCHAUDRAL-DOURTHE, M. Julien RELAUX, Mme Marylène HENAULT, Mme Aline DUZERT, M. Patrice BOUCAU, Mme Gisèle CAMIADE, M. Pierre STETIN, M. Dominique DUBROCA, M. José PEREZ, M. Jean-Maurice CASTEX, Mme Anne DE LAPORTERIE, M. Jean-Pierre LAFARGUE , M. Jean-Paul USSEL

ABSENTS ET EXCUSÉS :

Mme Géraldine MADOUNARI, Mme DUVIGNEAU Anne-Marie, Mme Maria OREA

POUVOIRS :

Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à M. Pierre STETIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Olivier YOUINOU-PAYRAULT – Directeur adjoint du CCAS

M. JULIEN DUBOIS ayant quitté la salle, il ne prend part ni au débat, ni au vote.

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 : CCAS, PETITE ENFANCE, EHPAD

Vu le Code de l'action sociale et des familles ,
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au compte administratif permettant aux conseillers et aux citoyens d'en saisir les enjeux.

SUR PROPOSITION DE MADAME SARAH PÉCHAUDRAL-DOURTHE, VICE-PRÉSIDENTE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR 14 VOIX POUR, ET 1 NON PARTICIPATION AU VOTE, CELLE DE M. JULIEN DUBOIS,

Article 1 : Approuve les Comptes Administratifs de l'exercice 2020 du Budget Principal du CCAS, et des Budgets Annexes « Petite Enfance » et « EHPAD » arrêtés comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL CCAS			
Libellés	Réalisation		Restes à réaliser
Budget Principal	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Recettes	2 247 322,59€	977 509,94 €	0 €
Dépenses	2 221 375,18 €	416 349,48 €	39 052 €
Résultat de clôture	25 947,41 €	561 160,46 €	-39 052 €
Résultat incorporé N-1 & reporté	449 770,18 €	-622 804,71 €	
Résultat de clôture cumulé	475 717,59€	-61 644,25 €	

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE	
Libellés	Réalisation
Budget Annexe Petite Enfance	Fonctionnement
Recettes	3 242 425,01 €
Dépenses	3 155 586,96 €
Résultat de clôture	86 838,05 €
Résultat incorporé N-1 & reporté	363 610,37 €
Résultat de clôture cumulé	450 448,42 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE EHPAD		
Libellés	Réalisation	
Budget Annexe EHPAD	Fonctionnement	Investissement
Recettes	6 235 734,86 €	9 319,99 €
Dépenses	6 260 267,16 €	583 844,58 €
Résultat de clôture	-24 532,30 €	-574 524,59 €
Résultat incorporé N-1 & reporté	316 469,98 €	326 499,43 €
Résultat de clôture cumulé	291 937,68 €	-248 025,16 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE EHPAD PAR SECTION			
Libellé	Hébergement	Dépendance	Soins
Recettes	3 172 112,79 €	1 006 422,38 €	2 057 199,69 €
Dépenses	3 179 472,03 €	1 018 893,95 €	2 061 901,18 €
Résultat de clôture	-7 359,24 €	-12 471,57 €	-4 701,49 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Président ou en son absence Madame la Vice-présidente du CCAS à signer tout document s'y rapportant.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**

Le Président du CCAS,


Julien DUBOIS

« la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'état dans le département, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : villa noulibos - 50, cours Iyautey - 64000 Pau cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Accusé de réception en préfecture
040-264000860-20210401-20210401_04-DE
Date de télétransmission : 08/04/2021
Date de réception préfecture : 08/04/2021